

# Brevet de Technicien Supérieur Conception de Produits Industriels

## Le métier

Cette formation d'une durée de deux ans prépare au Brevet de Technicien Supérieur en Conception de Produits Industriels et s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons. Le BTS CPI donne accès au métier de technicien de bureau d'études, en charge de la création, la modification ou l'amélioration de produits « grand public » ou industriels. Ce métier s'exerce dans les grandes entreprises, sous l'autorité d'un responsable d'études. Il exige bien plus d'autonomie dans les PME-PMI.

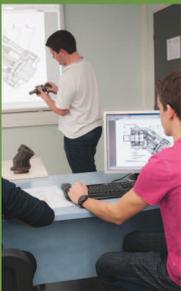
## Le recrutement

Titulaires d'un BAC STI2D, S-SI ou BAC PRO EDPI.  
De nombreux élèves de BAC S-SVT, BAC PRO Productique Mécanique ont choisi et obtenu avec succès le BTS CPI.

## Les débouchés

L'étudiant peut poursuivre ses études en Ecole d'ingénieurs : ENSAM - INSA - ENI, à l'Université (licence professionnelle, licence cycle LMD) ou en spécialisations diverses d'une année.

## La formation



56% des heures en travaux pratiques ou dirigés.

Effectifs limités à 24 étudiants par division «classes dédoublées» 12 élèves maxi.  
Conception Assistée par Ordinateur sur logiciel CATIA V5.

Stage en entreprise d'une durée de **6 semaines en fin de première année.**

**Projet industriel** : Au cours de la 2ème année, réalisation d'un projet de conception d'un produit industriel, représentant un travail de 150 heures. Sur la base d'une demande d'entreprise en contact régulier avec les étudiants, ce projet représente une étude complète développée au travers des étapes d'établissement de cahier des charges, de recherche de solutions, de conception et d'industrialisation.

## Activités professionnelles

Le BTS CPI donne accès au métier de technicien de bureau d'études qui est en charge de la création, la modification ou l'amélioration de produits aussi bien « grand public » qu'industriels.  
Le métier de technicien de bureau d'études s'exerce dans les grandes entreprises, sous l'autorité d'un responsable d'études. Il exige bien plus d'autonomie dans les PME-PMI.



## Grille horaire élèves enseignements obligatoires

Disciplines et Activités	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Français		3 h
Anglais		2 h
Mathématiques		4 h
Physique appliquée		1 h 30
Comportement des systèmes techniques	6 h	4 h
Construction mécanique	10 h	12 h
Industrialisation de produits		4 h
<b>Total</b>		<b>32 h</b>